

ENVIRONNEMENT. « Même les terrains de sport et les cimetières sont sans pesticide »

La ville poursuit ses efforts pour réduire les pesticides. Avec 6 autres villes des Pays de la Loire, elle vient d'obtenir le label « Terre saine, commune sans pesticide ».

La Ville mène une politique « responsable » : optimisation des besoins de consommation en eau, pollution lumineuse et publicitaire limitée, gestion différenciée des espaces verts, création des incroyables comestibles... Dès 2011, la ville a été précurseuse des réglementations, en mettant en œuvre une gestion sans produits phytosanitaires sur l'ensemble de son patrimoine végétal : « Nous sommes allés jusqu'au bout de notre démarche, même les terrains de sport et les cimetières sont gérés sans produit phytosanitaire », note Antoine Gasnet, conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable. Voir des herbes dans un cimetière peut choquer car il en va du respect d'un lieu de mémoire, mais nous faisons cela avec pragmatisme pour le bien-être de tous. »

En effet, les impacts sur les pesticides sont aujourd'hui

connus : ils se trouvent dans l'eau, dans l'air, les sols et ont des conséquences néfastes sur la santé et la biodiversité. « Les services techniques utilisent un lance-flammes, de l'eau chaude et une binette pour le désherbage. Cela prend plus de temps mais nous ne pouvons plus nous permettre l'utilisation de ces produits dangereux pour notre santé et la biodiversité » indique le maire, François Blanchet, maire.

Une démarche participative

Le 8 mars, Saint-Gilles-Croix-de-Vie a obtenu le label « Terre saine, commune sans pesticide », attribué par le ministère de la Transition écologique et solidaire. La ville a été accompagnée par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron, du Jaunay, structure porteuse du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, à l'échelle du bassin versant Vie et Jaunay.



François Blanchet, Joël Ferré, Antoine Gasnet et Swanie Viaud du service environnement de la mairie.

Dans le cadre du plan éco-phyto 2018, une charte d'en-

tretien des espaces publics a été signée entre le syndicat et

la ville. Ce label vient maintenant concrétiser le souhait de

la Ville, à savoir promouvoir la qualité de ses cours d'eau et de ses espaces publics : « C'est toujours compliqué de faire évoluer les mentalités, et d'expliquer aux gens qu'il est normal d'avoir des herbes dans la ville. »

Au travers de ce label, il s'agit de sensibiliser le grand public aux techniques alternatives : plantation en pieds de mur, paillage, enherbement, végétalisation des allées et espaces de stationnement, compostage... Mais également de porter un regard bienveillant sur la biodiversité qui nous entoure : « Chacun peut participer à la démarche de la ville en désherbant son pied de mur. Deux quartiers participent déjà à cette démarche et c'est un réel succès. De notre côté, les aménagements urbains sont pensés afin de limiter la pousse des herbes en vue de minimiser l'entretien. », conclut François Blanchet.